

Résumé du Partenariat Français pour l'Eau  
du 6ème rapport (AR6) – WGII du GIEC  
*Impacts, adaptation et vulnérabilité*

*Mars 2022*

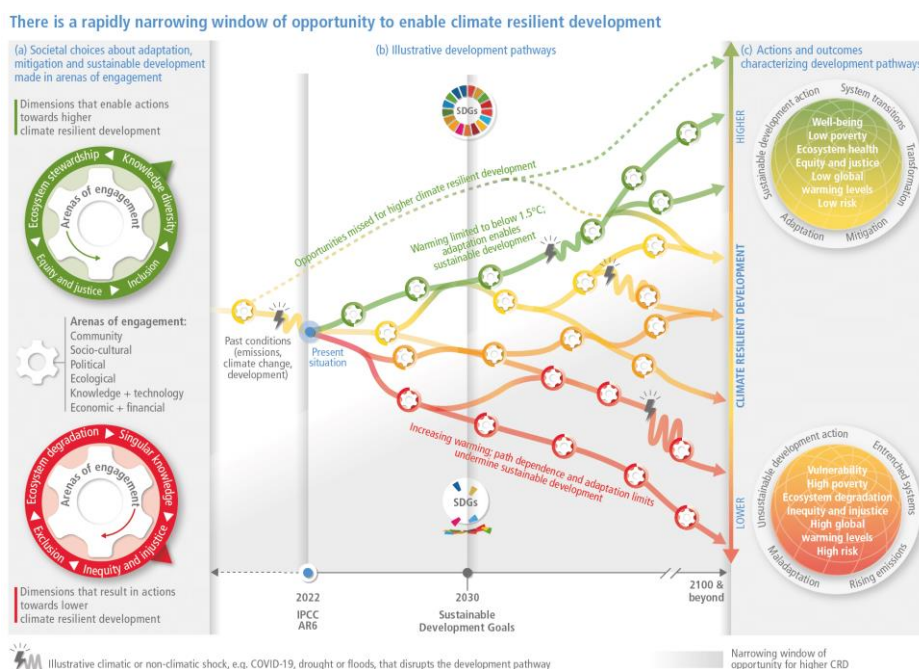
Dossier thématique

## Résumé du Partenariat Français pour l'Eau sur le 6ème rapport (AR6) produit par le Working Group II du GIEC : « Impacts, Adaptation and Vulnerability »

### Observation générale

Il y a urgence à réagir pour espérer rester dans le cadre de l'accord de Paris qui, pour rappel, a l'objectif principal de renforcer la réponse mondiale à la menace du changement climatique en maintenant l'augmentation de la température à un niveau bien inférieur à 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre les efforts pour limiter encore davantage l'augmentation de la température à 1,5°C degré. Une particularité de ce rapport est que pour la première fois le GIEC donne des messages à court terme clairs avec un niveau de certitude.

Ce rapport nous confirme que les tendances d'augmentation des gaz à effet de serre (GES) restent fortes, que le niveau de réchauffement de l'atmosphère a **déjà atteint la moyenne de +1,1°C**, que les 1,5°C seront sûrement dépassés d'ici 2030-2040, qu'un horizon à **+3°C nous menace pour 2100**. Il reste donc très peu de temps pour corriger les scénarios et engager l'adaptation.



Ce graphique illustre le **développement résilient au climat** possible en fonction des processus de mise en œuvre de mesures d'atténuation et d'adaptation des GES pour soutenir le développement durable. Cela montre bien que notre avenir sera le résultat de choix et d'actions sociétaux cumulatifs dans de multiples domaines. La situation la plus favorable (représenté par des pointillés verts) est aujourd'hui inatteignable due aux choix sociétaux

portés par les acteurs du gouvernement, du secteur privé et de la société civile. Il est de plus en plus difficile de parvenir à un développement résilient au changement climatique lorsque les niveaux de réchauffement planétaire dépassent 1,5 °C. Des progrès insuffisants dans la **réalisation des objectifs de développement durable (ODD)** d'ici à 2030 réduisent les perspectives de développement résilient au changement climatique.

La fenêtre d'opportunité pour changer de voie vers un développement plus résilient au climat se rétrécit, comme le montrent les limites de l'adaptation et les risques climatiques croissants.

**L'eau est un des principaux marqueurs des changements climatiques** et chaque dixième de degré supplémentaire impactera son cycle, augmentera fortement les risques climatiques et les besoins d'adaptation. **Certains désordres sont d'ores et déjà irréversibles** et beaucoup d'autres sont envisagés après. Les chapitres 3 et 4 explicitent la probabilité d'une **montée des mers** de 55cm à 1m et des inondations notamment due à la multiplication de **précipitations violentes** et à la **fonte des glaciers**. Si il subsiste une difficulté à distinguer entre risques anthropiques et risques des aléas naturels sur le court terme, il est fort vraisemblable que l'humain soit responsable d'un dérèglement profond sur le long terme. C'est en effet le climat lui-même qui va être aggravant plus que l'action humaine, qui elle se sera adaptée, avec une probable prolongation des désordres climatiques jusqu'au 22ème siècle.

Les changements climatiques sont un **accélérateur d'injustices** pouvant générer des tensions sociales et géopolitiques. Ces impacts inégaux se traduisent par une surexposition des continents africains, asiatiques, et sud-américains aux phénomènes les plus extrêmes. Le cycle de l'eau joue un rôle central puisque ce sont avant tout des crises d'insécurité hydrique et alimentaire qui touchent les populations vulnérables ; les constructions non adaptées et les populations mal logées qui souffriront le plus des événements climatiques extrêmes.

Les **événements météorologiques extrêmes** se sont multipliés de manière durable, provoquant le **déplacement de 20 millions d'individus par an** au sein de leur pays. Migrations moins visibles, celles-ci n'en sont pas moins importantes pour les équilibres socio-économiques, sanitaires et sécuritaires des pays et régions concernés. Entre **3,3 et 3,6 milliards de personnes** vivent dans des contextes de forte vulnérabilité aux effets du changement climatique. Cela ajoute un fort risque de pression migratoire, notamment pour les petites îles et les régions littorales (SPM.B.4.5).

Les risques pour la santé vont s'aggraver avec de nombreux risques de pathogènes d'origine hydrique (Vibrio, toxiques, cyanobactéries). Les mesures d'atténuation et d'adaptation à court-terme peuvent avoir un fort impact pour réduire l'ampleur et le rythme du changement climatique. Néanmoins, tout échec à maintenir l'augmentation à 1,5°C poserait de sérieux défis de survie pour de nombreuses populations et une majorité d'écosystèmes liés aux eaux douces ou marines. **Un point sur lequel insiste le rapport : les solutions intégrant une dimension sociale et multisectorielle** ont une faisabilité et une efficacité bien plus grande. Un changement de pratiques immédiat est nécessaire pour préserver la capacité d'adaptation et concourir à des systèmes plus résilients (SPM.D5.1). Car au-delà de l'irréversibilité du changement climatique, c'est avant tout une **perte de capacité d'adaptation** qui s'abattra sur les populations les plus vulnérables, et à terme sur l'ensemble des nations. D'où la nécessité d'agir tant que la fenêtre d'opportunité ne s'est pas refermée, insiste le GIEC. Pour ce faire, une part plus conséquente des finances climat, aujourd'hui attribuée à l'atténuation, devrait être portée à l'adaptation.

L'accent est mis sur les bénéfices d'une **approche intégrée** (telle que la GIRE, dont la France a une expérience confirmée) qui permettrait de faire de la lutte contre le changement climatique une opportunité d'améliorer la santé et le bien-être des populations, et d'augmenter la résilience des écosystèmes. **C'est en combinant les solutions sociales, environnementales, économiques, et politiques qu'un développement résilient peut être mis en place sur le long terme.** Toute politique qui échouerait à intégrer ces facteurs multisectoriels aurait nécessairement un impact positif limité, avec même un **risque élevé de mal-adaptation** entraînant des effets contraires aux réponses attendues. Cet élément prévisionnel doit être traduit par une intégration de la dimension climatique dans tous les domaines d'investissements publics et

privés. En effet si atténuation et adaptation sont liées, il faut néanmoins prêter attention aux conséquences possibles en termes de mal-adaptation (endiguements, plantation forêts, BECSS) et au greenwashing (SPM.C.4).

Entre volonté d'alarmer les dirigeants quant au besoin d'action immédiate et l'accent mis sur les attitudes constructives à adopter, le dernier rapport du GIEC tente de construire un **équilibre**. Celui-ci est voué à pousser à l'action en évitant l'effet tétanisant de la peur. L'insistance sur la possibilité réelle d'influer sur le cours des choses va dans ce sens. Les nombreux appels à intégrer une dimension de justice sociale également, bien qu'ils soulignent avant tout que les effets du changement climatique vont en réalité **creuser des inégalités déjà existantes** entre populations, nations, et régions du globe. Combattre ces inégalités correspond donc à une nécessité pour accroître les capacités d'adaptation et d'atténuation, notamment pour les pays les plus fragiles. Le lien entre échelle locale et globale est fortement souligné, insistant sur le besoin d'adapter les mesures prises aux menaces climatiques spécifiques au niveau local : ce sont les acteurs locaux qui seront les principaux moteurs de l'adaptation.

Il est crucial d'assurer une **synergie des mesures d'atténuation et d'adaptation** afin d'éviter un phénomène de mal-adaptation. La contrainte hydrologique doit être intégrée dans les stratégies d'atténuation afin d'assurer l'adéquation de l'action entre différents secteurs. En effet, beaucoup de méthodes de mitigation ont un **fort coût hydrologique** et produisent donc des résultats contre-productifs sur le long terme.

Permettant à la fois atténuation et adaptation, les **solutions fondées sur la nature** (SFN) offrent des co-bénéfices notables. Les infrastructures dites « bleues » et « vertes » sont plus flexibles aux contraintes, plus rentables, et plus bénéfiques sur le plan social. Les SFN basées sur l'eau peuvent être de natures différentes (rétention de bassins, restauration de fleuves, création et renforcement de zones humides), et présentent toutes le bénéfice de permettre une **gestion naturelle des phénomènes météorologiques extrêmes**. Les SFN sont absolument cruciales pour la résilience urbaine et péri-urbaine, que ce soit au niveau de la gestion des inondations, des épisodes de chaleur extrême, ou encore des fortes précipitations. Il est estimé qu'**un tiers des grands centres urbains** dans le monde utilisent des SFN dans leur gestion des risques environnementaux, avec des exemples comme la ville de New York ou Copenhague. Le rapport conclut qu'il existe un besoin de recherche supplémentaire sur les effets positifs des SFN afin de promouvoir plus efficacement les investissements dans la construction d'espaces « bleus » et « verts », mais alerte sur la mise en péril de ces solutions au-delà de 2°C (SPM.C.2.5).

Un risque soulevé par le rapport réside dans **le manque d'homogénéisation des méthodes d'étude d'impact**. Cela se traduit par une variation significative des projections régionales. Le GIEC appelle au développement d'une méthodologie universelle. Un danger identifié est celui de la concentration sur la gestion des risques sur le court terme en lieu et place d'une **approche transformationnelle de long terme**. Les bénéfices de l'atténuation sont distribués de manière trop inégale pour produire des effets d'ensemble. Le GIEC appelle donc à une augmentation des investissements en direction des solutions d'adaptation long-terme (SPM.C.3.2).

En ce qui concerne les **conflits** liés aux thématiques d'accès à l'eau, le GIEC fait un certain nombre d'observations qui s'ajoutent à un contexte grandissant de recherche sur les **impacts des zones de conflits**. L'accumulation de contraintes sociales, économiques et politiques s'ajoute à un fort risque de discriminations de genres, ethniques, ou culturelles, et d'accroissement des migrations. Le risque de **synergie négative** est très élevé mais présente une opportunité de **lier la résolution de conflit avec la mise en place de poli-**

**tiques d'adaptation.** Pour ce faire, ces mesures doivent être conçues en anticipant les possibles impacts négatifs sur d'autres secteurs vulnérables (santé, agriculture, énergie).

Les changements climatiques vont accroître les risques dans toutes les régions et chaque degré supplémentaire aggrave fortement les désordres hydrologiques avec des **conséquences probables sur la biodiversité et les activités vitales** : détérioration de la qualité des eaux, mise en péril de la sécurité en eau potable, production d'énergie hydraulique et alimentaire, risques sanitaires. Le développement de l'irrigation est présenté comme une solution pour les agriculteurs, mais une mise en garde est pointée sur les effets adverses. Les sécheresses annoncées sont souvent plutôt des sécheresses agricoles que des sécheresses météorologiques. Les trois recommandations suivantes méritent d'être priorisées : bonne gestion des sols, économies d'eau et pratique de l'agroécologie. Une majorité d'habitants, vivant dans des conditions précaires, se concentrera demain dans de grandes villes en pleine expansion. De très importantes actions d'adaptation liées à une meilleure gestion des eaux et aux changements climatiques (eau potable, évacuation des eaux pluviales et des eaux usées, refroidissement des îlots de chaleur, etc.) seront nécessaires pour assurer la **sécurité des populations et infrastructures publiques, notamment en zones côtières.**

Une nouveauté réside dans l'amélioration du degré de précision des estimations de la vitesse à laquelle pourraient être atteints les **pics de réchauffement**. Dans le scénario optimiste, ceux-ci sont attendus entre 2030 et 2035. La fourchette de réchauffement est elle aussi plus précise. Alors qu'il est très improbable que l'on maintienne le réchauffement sous les 1°C, il ne devrait pas dépasser les 4°C si les efforts engagés durant la décennie à venir se concrétisent. Ces estimations vont dans le sens d'une **maîtrise de son destin par la civilisation humaine**. Ce facteur de contrôle relatif permet de battre en brèche les discours collapsologistes et défaitistes. L'humanité ne disparaîtra pas intégralement de la surface de la Terre dans les prochaines décennies. Cet argument rassurant est voué à **minimiser l'immobilisme** que peut entraîner un diagnostic trop fataliste des évolutions climatiques. Néanmoins, le GIEC insiste lourdement sur le **besoin d'action immédiate**. Une meilleure anticipation des besoins, ainsi qu'une coordination multisectorielle seront les vecteurs centraux de l'adaptation long terme des sociétés humaines. Cependant, le rapport montre qu'il existera des cas de « Reasons For Concern » (RFC) impossibles à résoudre par de l'adaptation, telles que les petites îles du Pacifique. Ceci implique un besoin de traiter le dossier « **loss and damage** », en insistant sur l'urgence d'**anticiper les situations les plus dramatiques.**

**Le Partenariat Français pour l'Eau (PFE)** est la plateforme de référence des acteurs français de l'eau publics et privés, actifs à l'international. Le PFE porte depuis 15 ans un plaidoyer au niveau international pour que l'eau constitue une priorité dans les politiques de développement durable et favorise les échanges entre les savoir-faire français et ceux des autres pays. Il élabore avec ses différents membres (Etat et établissements publics, collectivités, ONG, entreprises, instituts de recherche et de formation ainsi que des experts qualifiés) des messages collectifs pour l'eau, que le PFE porte dans différentes enceintes internationales telles que les Nations unies, **l'Union Européenne ou lors d'événements comme le Forum Mondial de l'Eau**, les Conventions climat et biodiversité, les Forums politiques de haut niveau sur le développement durable, la Semaine mondiale de l'eau de Stockholm, etc. *Pour en savoir plus : [partenariat-francais-eau.fr](http://partenariat-francais-eau.fr)*

#### Contacts presse :

Marie-Laure Vercambre

Directrice générale

[Marie-laure.vercambre@partenariat-francais-eau.fr](mailto:Marie-laure.vercambre@partenariat-francais-eau.fr)

06 80 04 04 81

Camélia Moraru

Responsable communication

[camelia.moraru@partenariat-francais-eau.fr](mailto:camelia.moraru@partenariat-francais-eau.fr)

07 86 40 34 35